



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAF.FR

NUMÉRO E-E29193

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 07/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004
Forme juridique : SASU
Capital : DEPUIS LE 02/04/2021
150 000

Raison sociale : FARJOT TOITURES
Sigle : FARJOT TOITURES
4 IMPASSE JEAN MOOS
69550 AMPLEPUIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE 479389165

Siret : 479 389 165 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 80 06391

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 76926269

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 76926269

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Téléphone : 04 74 89 49 46
Portable :

Fax :

Site Internet : www.farjot-toitures.com
E-mail : toitures@farjot-toitures.com

Responsabilité légale :
BERT FABRICE PRÉSIDENT / MONVENEUR GILLES DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 27 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	28/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.